

# Sécurité et médiation animale facilitée par le cheval ?

Marie BORELLO

Comportementaliste équin (label SFECA),  
Intervenante en MA (DU RAMA)

Eleveur

[www.arabaig.com](http://www.arabaig.com)

[marieborello@wanadoo.fr](mailto:marieborello@wanadoo.fr)

–

## Introduction

« Les chevaux n'ont peur que de deux choses : celles qui ne bougent pas et celles qui bougent ». (vieux proverbe « cowboy » repris par Graig Johnson)

Voilà une bonne raison pour mettre la sécurité au cœur de nos activités de médiation animale facilitée par le cheval.

## La sécurité, une évidence, mais qui ne doit pas demeurer au stade de concept.

Travailler avec des chevaux nécessite la mise en place de règles précises pour permettre de garantir une sécurité optimale. La filière équine est très accidentogène et mon appartenance à cette filière est certainement la raison pour laquelle je suis autant sensibilisée à ce paramètre.

Il serait illusoire de penser que les accidents n'arrivent qu'à cheval et qu'au sol on serait en sécurité. En médiation animale, le cheval est amené à être manipulé par des personnes non expérimentées, ce qui augmente les risques d'incidents, voire d'accidents. Outre l'aspect humain qui est évidemment le plus important, tout accident porterait atteinte à l'image même de la médiation animale.

Evoquer les risques du travail au contact du cheval fait partie de la prévention. Un intervenant conscient et averti est capable de prendre toutes les dispositions utiles pour éviter au maximum les incidents ou accidents.

Pour aller au bout de l'idée que je me fais de la sécurité, je fais le choix de proposer au bénéficiaire, le cheval dont les compétences seront les plus en adéquation avec lui et ses besoins, et lorsque j'utilise le mot « compétences », il faut entendre, morphologie, tempérament et niveau d'éducation du cheval. Toute cette préparation est à effectuer en amont des ateliers et nécessite une réelle connaissance des chevaux ainsi que la capacité à les évaluer et à les éduquer afin de faire les meilleurs choix pour la sécurité. Des grilles d'évaluation reprenant les compétences des chevaux sont rapprochées des grilles reprenant les besoins des bénéficiaires.

Un autre élément est à prendre en compte pour ces chevaux qui travaillent en médiation animale, c'est la notion de bien-être. Le mode de vie des chevaux d'élevage est souvent celui qui se rapproche le plus de leurs besoins vitaux. Même s'il ne leur est pas demandé un travail physique fatigant, il n'en va pas de même au niveau émotionnel.

Les conditions sanitaires, les documents informatifs ainsi que le cadre environnemental font partie intégrante des points sur la sécurité.

**Pour toutes ces raisons, j'ai mis au point**

*des formations autour de l'univers sensoriel du cheval, de son comportement et de ses modes d'apprentissage en vue de la construction d'ateliers de médiation animale facilitée par le cheval.*